

Département
de la MOSELLE

COMMUNE DE KERLING-LES-SIERCK

Arrondissement
de THIONVILLE-EST

Extrait du procès-verbal
des délibérations du Conseil Municipal

Nombre des Conseillers
élus : **15**

fonction : **15**

Séance du 18 juin 2026

Conseillers présents : **12**

Sous la présidence de M. Guy HOCHARD, Maire

Présents : M. LINSTER Nicolas ; Mme SINDT Béatrice ; M. KIEFFER Michel ; Mme SINDT Valentine ; Mme BERNARD Adeline ; M. GABRIELE Jérôme ; Mme FILET Corinne ; M. MARCELLI Noa ; Mme LANG-FENDT Céline ; M. COSYN Yves ; Mme WOLFF Elsa

Absente excusée : Mme SCHMIT Christelle

Présents par procuration : M. BERGER Laurent donne procuration à M. LINSTER Nicolas
M. HIRTZ Thiébaut donne procuration à Mme SINDT Valentine

2 – Décisions prises dans le cadre des délégations du Maire

Monsieur le Maire par la présente communication et en conformité avec les articles L 2122-22 et L 2123, informe les membres du conseil municipal que dans le cadre des délégations qui lui ont été transmises par délibération N° 8 lors de la séance du 20 mars 2026, il a accepté :

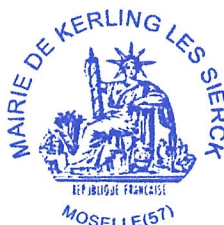
La fourniture et la pose d'un coffret parafoudre à l'Eglise de Kerling-Lès-Sierck pour un montant de :
955.00 € HT soit 1 146.00 € TTC

La fourniture et la pose d'une barrière à l'entrée de la forêt de Haute-Sierck pour un montant de :
1 792.00 € HT soit 2 150.40 € TTC

Le Conseil Municipal, Monsieur le Maire entendu, à l'unanimité des membres présents, prend acte de ces informations et donne pouvoir à Monsieur le Maire afin de donner suite à ce dossier.

Pour copie certifiée conforme à l'original
Suivent au registre les signatures

A KERLING-LES-SIERCK, le 18 juin 2026
Le Maire, Guy HOCHARD



Accusé de réception en préfecture
057-215703612-20260618-0218062026-DE
Date de télétransmission : 19/06/2026
Date de réception préfecture : 19/06/2026